



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le onze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 03 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mme RIVET, Mme DUPRAT, M. BATTEL, Mme DE CUYPER, M. LAUBARY,

Mme ZRAK, Mme BATTEL, Mme LAFARGE, M. LAFARGE, Mme PARNIERE M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. CHANGION, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. FOUR, Mme MAZAUD, M. FERARD

ABSENT : M. AMODEO

SECRETAIRE : M. LEROY

OBJET : DELIBERATION N°2024/045 – DON ASSOCIATION AMICALE DE MOUSSANAS

Madame la Maire rappelle l'organisation d'un rallye touristique le samedi 6 juillet dernier par l'amicale de Moussanas.

A cette occasion, l'association a demandé à la commune une aide exceptionnelle.

Madame la Maire propose pour les dédommager de verser un don de 300 euros.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

➔ accepte le versement de 300 euros à l'amicale de Moussanas.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 11 juillet 2024.

 **La Maire,**

Françoise RIVET.